



## Des abris très design

Les 65 abris voyageurs du Pays des Olonnes ont changé de look courant juillet. Ils ont été fournis par la société « Abri services » qui gère, en contrepartie, les espaces publicitaires de ce nouveau mobilier urbain.



## Éditorial

### Rentrée CCO

**S**eptembre venu, les enfants et les administrés du Pays des Olonnes ont retrouvé le chemin de l'école, du travail et... de la CCO. Le Multi Accueil s'est rempli et l'Ecole de Musique a rouvert ses portes sur des salles de cours dont la surface sera bientôt doublée. Les travaux d'extension commenceront dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Attentive aux besoins de ses habitants et présente au cœur de leur vie quotidienne, la CCO se veut force de propositions. Grâce à des études telles que « Les Olonnes 2020 » et le Schéma de Cohérence Territoriale, elle anticipe sur l'évolution des modes de vie et invente un territoire sur lequel il fera bon vivre et qui, sans perdre sa personnalité et son originalité, sera en phase profonde avec la modernité. C'est parce que l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt que la CCO a lancé la construction de la Station d'Épuration du Petit Plessis. Un projet d'envergure s'élevant à 42 millions d'euros et qui s'annonce d'ores et déjà comme LE chantier du mandat 2001-2007. La nouvelle station permettra, dans les années à venir, de répondre aux besoins des résidents et des vacanciers tout en assurant la préservation de l'environnement.

Reste à évoquer le nouveau réseau TUSCO qui optimisera le transport des élèves grâce à des cars et celui des usagers par de nouveaux bus de 20 à 27 places qui circuleront plus facilement en ville. Excellente rentrée 2006 à chacun d'entre vous et que tous vos projets soient couronnés de succès !

Le bureau de la CCO

## Rouler plus efficace avec le TUSCO

Un nouveau logo, un service plus efficace, des véhicules sortant tout droit du garage : le 10 juillet dernier, le TUSCO a fait carrosserie neuve.

**R**éaliser un nouveau réseau de transport répondant aux besoins de tous est une entreprise difficile. Les élus de la CCO ont pourtant relevé le défi et mené à bien une étude dont la vocation était de maintenir ce service public tout en améliorant la qualité. Aussi pour le TUSCO, le début de l'été a rimé avec « mise en place d'un nouveau réseau ». Deux lignes transversales A (Grands Guérets • Place d'Armes • SNCF • Jet d'Eau • Hôpital • Boussole • Pas du Bois • Plesses) et B (Olonne • Chirons • Jet d'Eau • Phare Rouge • Pironnière • Pas du Bois) constituent désormais les deux axes majeurs du réseau. Elles permettent de circuler facilement d'un point à l'autre de l'agglomération sans avoir à effectuer de changement. Plutôt pratique !

Grande nouveauté, une ligne C relie désormais la Place d'Armes, au Rond-Point d'Olonne en passant par le Jet d'Eau. Les usagers ont apprécié ! Il faut dire que, desservie toutes les 30 mn, elle est venue répondre à un réel besoin. Enfin la ligne D (Bourg du Château • ANPE • Hôtel des Impôts • Jet d'Eau) a été conservée mais ses horaires de fonctionnement ont été réduits. Ces quatre lignes sont sillonnées par des mini bus flambants neufs de 20 à 27 places. Plus économiques et

écologiques en même temps que mieux dimensionnés par rapport aux besoins des usagers, ces véhicules sympathiques roulent 7 jours sur 7. Il est vrai que le dimanche -fonctionnement réduit oblige- ils ne sont plus que 2 à assurer la desserte du Pays des Olonnes.

Avec des lignes moins nombreuses mais mieux adaptées aux besoins d'une agglomération qui s'est considérablement étendue, le TUSCO a voulu mettre en place, sans pour autant augmenter ses coûts de fonctionnement, un réseau répondant mieux aux attentes de ses usagers. Le pari semble tenu. Ca roule pour le TUSCO ! ●

### Au sujet du ramassage scolaire

Pour le TUSCO la rentrée a commencé sur les chapeaux de roues. Après la mise en place, au début de l'été dernier, des nouvelles lignes, restait à négocier le virage délicat des transports scolaires. Afin que la nouvelle organisation réponde au mieux aux besoins des élèves de CM2, des collégiens et lycéens, un questionnaire leur a été remis en mai dernier. Une enquête qui a permis de définir les horaires et itinéraires de ramassage scolaire. Des ajustements pourront être apportés au service actuel dans les semaines à venir pour une mise en place définitive aux vacances de la Toussaint ●

## A U S O M M A I R E D U N U M É R O

### Économie



2

Floraison de nouvelles entreprises à la Pépinière

### Dossier



4

L'intercommunalité vous va si bien

### Environnement



6

Un nouvel ambassadeur du tri

### Social



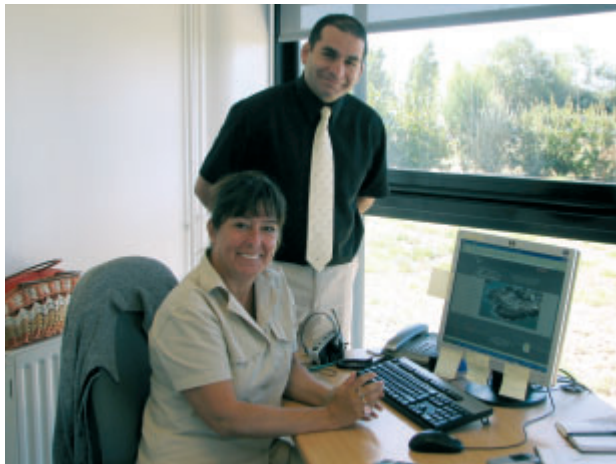
7

Une bougie pour l'Île aux Enfants



# Floraison de nouvelles entreprises à la Pépinière

Printemps oblige, en mars et avril derniers, de nouvelles entreprises ont pris racine dans les bureaux de la Pépinière. Présentation des nouveaux arrivants.



## E-Comouest : créateur de sites Internet

Pour Mehdi Bannour, le langage html n'a pas de secret. Spécialisée dans la conception et le référencement des sites Internet, sa société se développe sur toute la Vendée. « E-Comouest », qui emploie, pour l'instant, deux personnes (un gérant + une téléprospectrice), devrait recruter dans l'année un commercial et un chef de projet informatique.

## Comisi : inventeur d'une nouvelle façon de nettoyer

Murs tagués, surfaces graisseuses, parquets ternis, etc. : rien ne résiste à Comisi ! Spécialisée dans le décapage et le nettoyage écologique, cette société inventive dirigée par Arnaud Fédèle utilise un procédé original et sain pour



la planète : des solutions à base d'amidon de blé ou de coques de noix propulsées à une pression de 2 bars. Comisi, qui emploie déjà 4 personnes, intervient également dans la

pose de réseaux informatiques et de fibres optiques ainsi que dans l'entretien des pipelines de l'industrie pétrolière.

## VSP du Littoral : vendeur de kilomètres et de liberté

Rouler sans permis et en toute légalité, c'est possible avec VSP (Voiture Sans Permis) du Littoral. Lancée par Thierry Courault, cette enseigne propose à l'achat



des voiturettes neuves ou d'occasion dont elle assure les réparations. La société commercialise également toute une gamme de véhicules passionnels : golfettes électriques, buggys et kartings homologués. VSP du Littoral s'apprête à passer à la vitesse supérieure et devrait embaucher dans les mois à venir ●

**Contact : Thierry Ouvrard - Pépinière d'Entreprises - Parc Actilonne - BP 78 - 85340 Olonne-sur-Mer - Tél : 02 51 96 88 88 - Fax : 02 51 96 87 24 - E-mail : [contact@pepiniere-olonne.com](mailto:contact@pepiniere-olonne.com)**

# L'artisanat : « 1<sup>re</sup> entreprise... des Olonnes »

**Elles sont jeunes, individuelles et prêtes à embaucher. Les 676 entreprises artisanales du Pays des Olonnes font plus que jamais preuve d'optimisme et de dynamisme. Etat des lieux.**

**P**our les entreprises artisanales des Olonnes, le moral est au beau fixe. Avec 97 immatriculations en 2005, le canton des Sables d'Olonne, précédé d'une

courte tête par le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (102 immatriculations), se classe 2<sup>e</sup> sur le podium vendéen des cantons les plus créateurs d'entreprises artisanales.

Si les entreprises individuelles demeurent prédominantes, leur bonne santé économique les incite à étendre leurs activités. Résultat, en 2005, plus de la moitié des entreprises du Pays des Olonnes embauchent des salariés ou apprentis. Entre 2000 et 2006, 400 personnes ont signé un contrat de travail. Une progression qui atteint les 25 %, alors qu'elle est en moyenne de 19 % sur la Vendée.

Jeunes (la moitié de ces entreprises ont moins de 6 ans), ces structures réussissent non seulement à percer mais aussi

à se maintenir sur le marché. Plus de 6 entreprises sur 10 continuent leur activité au bout de 5 ans. Un vrai challenge dans la conjoncture actuelle ! Il est vrai que la CCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vendée (CMA 85), liées par une convention de partenariat depuis 1997, multiplient les actions en leur faveur. De janvier 2005 à avril 2006, pas moins de 15 réunions d'information, suivies par 152 porteurs de projets, ont été organisées par la CMA 85 à la Pépinière. Objectif : donner des conseils pratiques aux futurs chefs d'entreprises. Suite à ces réunions, 35 candidats à la création ont pris un rendez-vous pour un entretien personnalisé et 27 personnes ont signé un contrat. Les efforts de la CCO et de la CMA 85 portent décidément leurs fruits ! ●

## Cycles Perrocheau : On va loin en vélo !

Grégory PERROCHEAU, 24 ans, fait partie des jeunes entrepreneurs ayant bénéficié de l'aide de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Retour sur la création de son entreprise de vente-réparation-location de vélos.

### Quand avez-vous lancé les « Cycles Perrocheau » ?

La boutique a ouvert le 17 décembre 2005. C'était un beau cadeau de Noël ! En réalité j'ai fait de ma passion mon métier. Je me suis entraîné de 10 à 17 ans au sein du POCCL (Pays des Olonnes Cycliste Côte de Lumière). J'avais aussi une solide expérience professionnelle. Après un bac pro commerce, au cours duquel j'ai fait mon apprentissage aux « Cycles Berthomé » à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, j'ai travaillé près de 3 ans et demi comme vendeur-réparateur. Quand j'ai décidé de sauter le pas et de m'installer, j'étais fin prêt !



### Quel appui vous a apporté la CMA ?

En août 2005, j'ai assisté à une réunion d'information à la Pépinière au cours de laquelle la Chambre de Métiers et de l'Artisanat intervenait. Immédiatement, j'ai pris un rendez-vous personnalisé et signé une convention. Tout est allé ensuite très vite. J'ai bénéficié d'un stage de 2 fois 4 jours au cours duquel des intervenants nous ont efficacement conseillés. C'était une expérience très enrichissante. La CMA m'a ensuite aidé à préparer mon étude prévisionnelle. Il ne me restait plus qu'à

trouver une banque. Ce n'est pas le plus facile... Au bout du compte je ne regrette rien. C'est du travail, mais quand on franchit la ligne d'arrivée, on est content du chemin parcouru. J'encourage tous ceux qui sont tentés par l'aventure à se lancer.

« Cycles Perrocheau » - 158 rue du docteur Schweitzer - 85180 Le Château d'Olonne - Tél : 02 51 95 63 86

## Du côté des zones d'activités

### Actilonne

La CCO vient de signer avec le Département pour la vente d'un terrain de 4 500 m<sup>2</sup> sur le parc Actilonne. Cette parcelle est destinée à l'implantation de la section départementale des infrastructures routières et maritimes. Deux autres terrains ont également été vendus à une entreprise du secteur du bâtiment et à un professionnel exerçant une activité libérale. Plus que jamais Actilonne a le vent en poupe ! ●

### Les Plesses

Une nouvelle centrale à béton du groupe Libaud Béton Chantiers, un maçon du Château d'Olonne qui désire développer son entreprise : la zone des Plesses attire les investisseurs. Près de 15 ha. à vocation commerciale, artisanale ou industrielle sont encore disponibles au prix de 15 € HT le m<sup>2</sup>. D'autres compromis de vente sont en cours de signature ●

Pour tout renseignement : prendre contact avec Thierry Ouvrard au 02 51 96 88 88

## Extension du Village d'Entreprises

Pour faire face aux demandes, la CCO a décidé d'agrandir son Village d'Entreprises. Commencés au début de l'été, les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche seront achevés courant 2007. Au programme : la construction d'un ensemble de bureaux, d'une superficie de 500 m<sup>2</sup>, pour les douanes ainsi que de deux nouveaux ateliers de 300 et 450 m<sup>2</sup>. Plusieurs chefs d'entreprises se sont d'ores et déjà montrés intéressés ●



# 87 millions d'euros au service des Olonnes

Difficile d'éviter la CCO lorsque l'on vit au Pays des Olonnes. Chacun bénéficie des services qu'elle a su mettre en place en moins de 12 ans. Le résultat d'une politique d'investissement volontariste. Mais qui dit grands projets dit aussi financement. Rien que pour l'année 2006 le budget s'élève à 87 millions d'euros. Quelles sont les dépenses de la CCO ? D'où proviennent ses recettes ? Enquête dans le monde des chiffres et des euros.

## Nouvelle station d'épuration + préservation de l'environnement = 43 400 000 €

Construction de la nouvelle station d'épuration oblige, le budget assainissement de la CCO s'élève à 43 400 000 €, soit près de la moitié du budget total de la Communauté. Un investissement lourd mais indispensable. La station d'épuration de la Sablière n'est plus adaptée aux besoins des administrés et des vacanciers et a de plus en plus de mal à répondre aux normes qualitatives imposées par les directives européennes.

Pour financer cet important chantier, la CCO bénéficie des subventions de l'Agence de l'Eau (13 800 000 €), d'emprunts (21 700 000 €) ainsi que de la surtaxe d'assainissement. Payée par le consommateur via sa facture d'eau, la surtaxe a augmenté en 2006. Le prix à payer pour préserver notre environnement ●



## TUSCO + liberté de mouvement = 1 100 000 €



Pour sillonner l'agglomération et assurer le ramassage scolaire, le TUSCO a besoin d'1 100 000 €. Les recettes de la billetterie étant insuffisantes (les élus désirent que les tickets soient vendus à un prix raisonnable), la CCO bénéficie d'une taxe transport. Cette taxe est versée par toute entreprise implantée dans le périmètre des transports urbains et employant plus de 9 salariés. Chaque année, les bus TUSCO parcourent 316 357 km, soit près de 8 fois le tour de la terre, et transportent 320 000 passagers, soit près de 8 fois la population locale. Des chiffres qui donnent le vertige ●

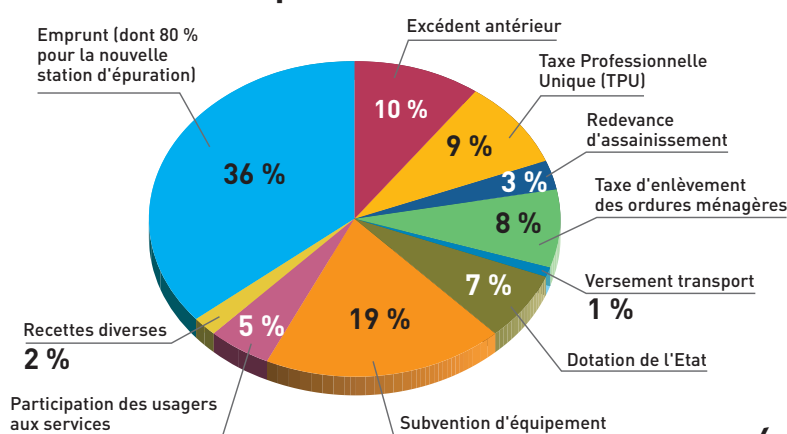
## Des services adaptés + il fait bon vivre aux Olonnes = 36 500 000 €

Fidèle à sa vocation première, la CCO a créé de nombreux services destinés à rendre la vie de tous les jours plus facile. Reste que la gestion d'un Multi Accueil, d'une piscine, d'une Ecole de Musique, de trois zones d'activités économiques, d'une fourrière automobile ou encore la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs ont un prix.

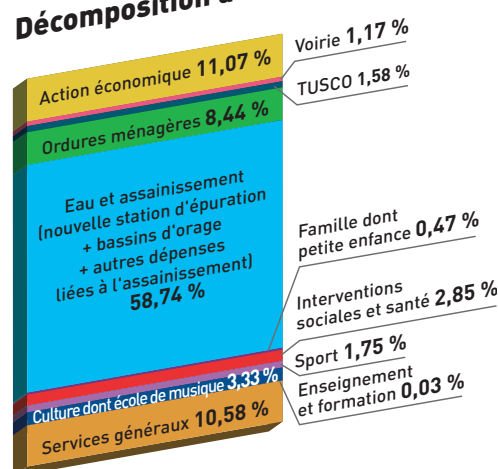
Si, pour faire face à certains investissements, la CCO recourt à l'emprunt, ses recettes principales proviennent des dotations de l'Etat ainsi que de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) versée par toute entreprise implantée sur le territoire de la Communauté de Communes. Des sources de revenus avec lesquelles il faut jongler au mieux. La participation des usagers aux services représente, quant à elle, 5 % des recettes et prend la forme de droits d'entrée à la piscine, de frais d'inscription à l'école de musique, de participations des familles à la crèche, de loyers versés à la Pépinière et au Village d'Entreprises et, enfin et surtout, d'achat de terrains sur les zones d'activités économiques de la CCO ●



Décomposition des recettes 2006



Décomposition des dépenses 2006



## Le budget en action(s)

Depuis sa création en 1994, la Communauté de Communes a eu « de nombreux enfants ». Dans la famille CCO, je demande :

### L'Economie

- Pépinière d'Entreprises
- Village d'Entreprises
- Parc d'activités Actilonne
- Zone d'activités des Lauriers
- Agrandissement de la zone d'activités des Plesses
- Aides aux actions de formation

### L'Aménagement de l'Espace, les Travaux et l'Assainissement

- Boulevard du Vendée Globe
- Collecte des déchets ménagers
- Déchetterie
- Transports intercommunaux
- Piste cyclable du Littoral
- Fourrière automobile

### Les Affaires Sociales

- Multi Accueil petite enfance
- Cool Café et Centre d'Animation Jeunesse
- Foyer Jeunes Travailleurs (en cours d'achèvement)

### Le sport et la culture

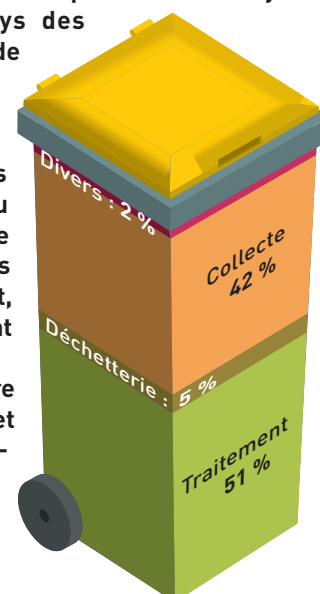
- Ecole de Musique
- Informatisation des bibliothèques, Bibliobus
- Complexe des Chirons
- Complexe de la Guérinière
- Piste d'athlétisme de la Rudelière

## Collecte des déchets + un monde plus beau pour nos enfants = 6 000 000 €

Dans les années 60, chaque Français générait en moyenne 200 kg de déchets par an. Aujourd'hui on en produit 420. Recycler est devenu une priorité. Sur le Pays des Olonnes, c'est la CCO qui est chargée de la collecte, du tri sélectif, ainsi que de la gestion de la déchetterie.

Ces services sont financés, à hauteur de 70 000 €, par la redevance payée par les entreprises utilisant la déchetterie ou l'usine de compostage du Taffeneau, de 430 000 €, par la vente des matériaux triés et par les subventions d'Eco Emballages et, de 5 500 000 €, par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Mais qui paie la TEOM ? Tout propriétaire ou locataire soumis à la taxe foncière et dont l'immeuble est situé sur une zone desservie par la collecte. Autant dire presque tout le monde. Fixé à 10,55 %, en 2006, le taux de la TEOM est le même pour les habitants des trois communes ●



## Un programme ambitieux

Reste que la Communauté de Communes a connu en 2006 une crise de croissance. Pour que sa situation financière demeure saine, les élus doivent faire des choix en permanence. Le programme demeure cependant ambitieux. Entre la création d'un Vendéopôle, d'une nouvelle station d'épuration, d'un Foyer Jeunes Travailleurs, de nouveaux bureaux pour le Village d'Entreprises, l'extension de l'Ecole de Musique, l'électrification de la ligne TGV Nantes/Les Sables, la construction du lycée Tabarly et l'achat des terrains du futur Pôle Santé... la CCO demeure très active !



# L'intercommunalité vous va si bien !

En apparence floue et difficile à appréhender, la notion d'intercommunalité fait, depuis quelques années, partie de notre quotidien. Véritable caméléon, elle se fond dans le décor et conditionne chacun de nos gestes. Qu'en est-il au Pays des Olonnes ?

Plus que jamais sous le feu des projecteurs, l'intercommunalité en France a fait l'objet en 2005 d'un rapport de la Cour des Comptes. Les résultats ont été relayés par la presse et la télévision. Dans la foulée la Préfecture de la Vendée a lancé un schéma d'orientation de l'intercommunalité. Oui mais voilà, plus on parle d'« intercommunalité » moins on sait de quoi il s'agit.

Pour faire simple, cette notion désigne tout regroupement de communes se rassemblant pour mener à bien des projets d'intérêt commun. Exemple pratique parmi de nombreux autres : lorsque vous prenez le bus (voir l'article de UNE) vous utilisez un service communautaire. Le réseau TUSCO, utile aux habitants du Château d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et des Sables d'Olonne, est en effet géré par la CCO qui fédère les 3 communes. Créée en 1994, la Communauté de

Communes des Olonnes a pris au fil des ans une importance accrue. Indépendante des mairies, elle possède un budget propre (voir page 2) et un domaine de compétences spécifiques (voir ci-dessous « La CCO au quotidien ») qui vont du développement économique, à la collecte des déchets en passant par la gestion du Multi Accueil. Bref, dans une France où 88 % des communes adhèrent à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, on n'est plus seulement Castelolonnais, Olonnais ou Sablais mais également « CCOnnais » !

## Un nouveau grand pôle urbain

Si, comme le souligne le rapport de la Cour des Comptes, trop de périmètres ne semblent pas pertinents, celui de la CCO colle, au contraire, au plus près à l'évolution du territoire. Au fil des ans, les frontières séparant les 3 communes se sont estompées et un nouveau grand



pôle urbain est en train de naître au Pays des Olonnes.

Fait caractéristique, la CCO (42 000 habitants pour 3 communes) fait partie des 16 groupements de communes en France (sur un total de 2 525), comprenant de 20 à 50 000 habitants sur un territoire rassemblant moins de 5 communes. La moyenne s'établit plutôt à 20 694 habitants pour 13 communes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes...

A côté de la CCO, d'autres formes

d'intercommunalité existent sur le Pays des Olonnes : Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne, Syndicat Mixte du Vendéopôle, etc. (voir encadré). Un empilement qui complique la lisibilité mais qui permet de monter des projets, tels le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à plus grande échelle et sur un territoire géographique plus vaste. Dans les années à venir l'intercommunalité ira sans doute vers plus de simplification. Quoi qu'il en soit elle est plus que jamais d'actualité ! ●

## Petit dictionnaire de l'Intercommunalité : qui fait quoi ?

### Communauté de Communes des Olonnes

Collectivités : le Château d'Olonne + les Sables d'Olonne + Olonne-sur-Mer

Missions : Consultez « La CCO au quotidien » pages 4 et 5

### Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne

Collectivités : CCO + Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne ou CCAV (Ile d'Olonne + Sainte Foy + Vairé)

Missions : Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), Tourisme, Système d'Information Géographique (SIG)

### Syndicat Mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen

Collectivités : CCO + CCAV + Communauté du Pays des Acharde + Communauté du Talmondaise + Syndicat Mixte du Département de la Vendée

Missions : Création et gestion du futur Vendéopôle qui accueillera des entreprises de pointe

### Syndicat Mixte Trivalis

Collectivités : 27 collectivités vendéennes (dont la CCO)

Mission : Traitement des déchets en Vendée

### Syndicat Mixte du SAGE

Collectivités : CCO + CCAV + Communauté Côte de lumière + Communauté Atlantica + Communauté du Pays des Acharde + Communauté du Talmondaise

Mission : Réflexion autour de la gestion, de la protection et de la répartition des ressources en eau

### Syndicat Mixte du Pôle Touristique International

Collectivités : les 5 Communautés de Communes des cantons des Sables d'Olonne, Saint-Gilles Croix-de-Vie et Talmont Saint-Hilaire (dont la CCO fait partie)

Mission : Promotion du tourisme

## hrève

### Changement au sein des commissions

Depuis la fin du mois de janvier 2006, Annick Billon, élue du Château d'Olonne, succède à Jean-Claude Brossard, qui nous a quittés récemment, et siège au sein des commissions « Finances et Personnel », « Travaux, voirie et assainissement », « Développement économique et formation », « Appel d'offres » de la CCO. La délégation au sein de la commission des « Finances et du Personnel Restreinte » a pour sa part été confiée à M. Joël Mercier qui représente la commune du Château d'Olonne à la CCO depuis 2001. Bienvenue à Mme BILLON ! ●

### Politique du logement et du cadre de vie

(Multi Accueil, solidarité sociale, Foyer Jeunes Travailleurs...)

### Développement économique

(Zones d'activités économiques, Pépinière d'Entreprises, Village d'Entreprises...)

### Voirie d'intérêt commun

(Boulevard du Vendée Glo, sentier cyclable du littoral...)

## La CCO au quotidien

Quelles sont les compétences exercées par la CCO ?

Coup d'œil curieux dans l'agenda d'une jeune maman des Olonnes.



8 h 45, je laisse bébé au Multi Accueil



9 h, direction la Pépinière où mon entreprise vient de s'installer



14 h, rendez-vous avec u J'emprunte le boulevard



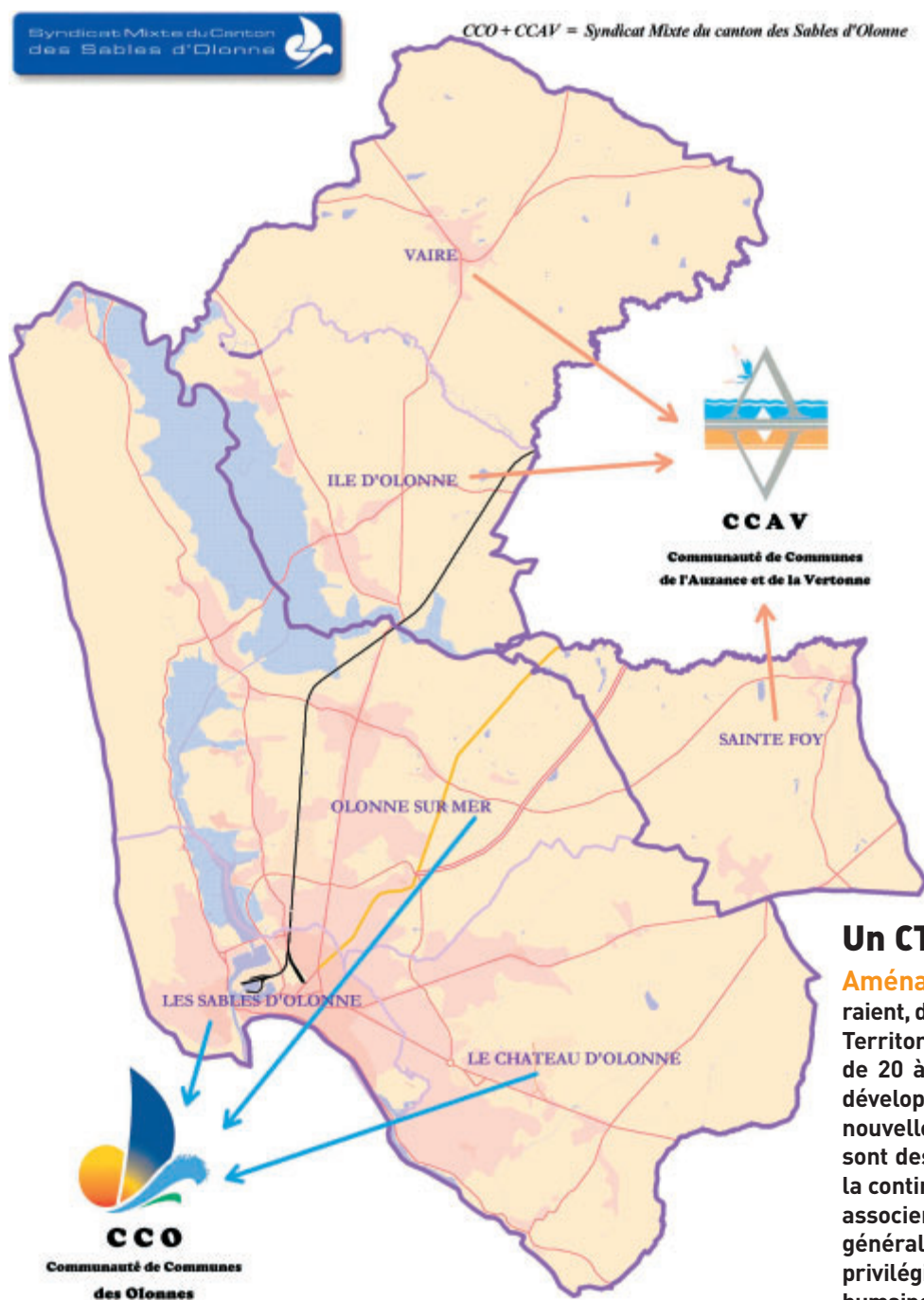
# De SCOT en CTU, l'avenir se profile

Qui dit « intercommunalité » dit aussi « territoire » et projets de développement. Sur le canton des Sables d'Olonne, 2 études ont été lancées : « Les Olonnes 2020 » et un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Complémentaires, elles constituent les pièces principales d'un puzzle qui, une fois construit, dessinera l'avenir du Pays des Olonnes.

## SCOT : un carrefour nommé « scénario »

Si le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), mené par le Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne, constitue une démarche réglementaire d'aménagement du territoire alors que les « Olonnes 2020 » représentent davantage une logique de développement à plus long terme, ces deux études sont étroitement complémentaires. Le cabinet d'urbanistes « Atelier 8 1/2 », chargé du SCOT, a donc repoussé de quelques mois son propre calendrier pour mieux prendre en compte les conclusions des « Olonnes 2020 ». Choisis au cours de l'été dernier, le diagnostic et le scénario de développement vont être présentés à la population via deux réunions publiques. Rendez-vous est d'ores et déjà donné aux habitants de la CCO, le 13 octobre prochain, à 19 h, salle Calixte-Aimé Plissonneau au Château d'Olonne et le 19 octobre, à 19 h, Salle du Pré Neuf à l'Ile d'Olonne, pour les habitants de la CCAV. Croisement important sur la route du SCOT, le scénario mène directement à la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pour éviter les détours mieux vaut tout de suite prendre le bon chemin ! ●

Pour tout savoir sur le SCOT consultez le site du Syndicat Mixte des Olonnes : <http://www.cantondes-sablesdolonnes.fr>. Un certain nombre de documents (diagnostic abrégé, 1<sup>er</sup> numéro d'Avenir et Territoire, etc.) sont téléchargeables.



## Olonnes 2020 : objectif futur

Quel environnement désirons-nous pour nos habitants en 2020 ? Comment notre agglomération se positionnera-t-elle par rapport à ses voisins ? Quel type d'économie et de tourisme désirons-nous développer ? Voulons-nous suivre les grandes tendances actuelles ou désirons-nous les orienter ? Pour répondre à ces questions, la Communauté de Communes a décidé de lancer une étude territoriale approfondie « Les Olonnes 2020 ». Si le territoire géographique de la CCO était tout d'abord seul concerné, la réflexion a rapidement été élargie au canton. Interdépendantes, les Communautés de Communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Vertonne sont de plus en plus souvent amenées à travailler main dans la main.

Tout a bien fonctionné puisque l'étude a été menée dans le temps imparti. Lancé début 2005 par la CCO, le dossier « Les Olonnes 2020 » est rapidement entré dans sa phase active avec, à l'automne 2005, le recrutement du cabinet parisien GERPA spécialisé dans la prospective territoriale. Fin juin 2006, les grandes orientations de développement étaient choisies. Le titre du scénario retenu « Nouvelle dynamique économique et sociale pour les Olonnes, agglomération majeure en Vendée » représente à lui seul tout un programme ! Il faut dire qu'en 2020, le bassin de vie et d'emploi devrait représenter plus de 80 000 habitants (hors période estivale) et s'étendre largement au-delà des limites du canton des Sables d'Olonne en s'appuyant notamment sur le développement urbain du Canton des Achards et du Talmondaise. Pour que cette évolution se fasse dans les meilleures conditions, mieux vaut anticiper sur les besoins des actifs et des résidents. Dans le scénario choisi par les élus et les partenaires socio-économiques les projets à développer mettent l'accent sur plusieurs grands thèmes : la valorisation des espaces naturels, la création d'équipements et de services adaptés à l'âge et aux besoins de la population, le développement des formations professionnelles, la mise en place d'une politique foncière permettant aux actifs de se loger ainsi que le développement économique du Pays des Olonnes. Reste maintenant la mise en pratique ! ●

## Un CTU avec la Région pour Noël ?

Aménagement toujours : le SCOT et « Les Olonnes 2020 » pourraient, dans un futur proche, déboucher sur la signature d'un Contrat Territorial Unique (CTU) avec la Région qui subventionnerait alors de 20 à 80 % les études, projets et travaux nécessaires au bon développement du canton. Les CTU, nés en même temps que la nouvelle politique territoriale de la Région en décembre 2004, sont des contrats de trois ans renouvelables qui s'inscrivent dans la continuité des contrats régionaux de développement. Ils doivent associer élus et acteurs socio-économiques dans une réflexion générale sur l'avenir de leur territoire. Quatre grands thèmes sont privilégiés : l'emploi et le développement économique, la solidarité humaine et territoriale, les enjeux énergétiques et les énergies renouvelables, l'environnement. Autant de problématiques importantes et de raisons pour espérer la signature d'un tel contrat ! ●

## Communautaire

be, TUSCO,  
(...)

## Aménagement de l'espace communautaire

(Création de Zones d'Activités Commerciales, signalétique communautaire, participation à la construction du Pôle Santé, SCOT...)

## Construction, et entretien d'équipements culturels et sportifs

(Complexe des Chirons, stade de la Guérinière, Ecole de Musique, bibliobus...)

## Protection et mise en valeur de l'environnement

(Station d'épuration, bassins d'orage, collecte des ordures ménagères, fourrière automobile...)





# Un nouvel ambassadeur du tri



Après Laurent Quaireau, Christophe Favreau vient de rejoindre l'équipe communautaire chargée de la collecte et du traitement des déchets. La CCO compte désormais 2 ambassadeurs du tri. Portrait de ce nouveau défenseur de l'environnement.

## Quel est votre parcours ?

J'ai un parcours un peu atypique. Tout d'abord ostréiculteur, j'ai opéré un virage à 180 degrés et suis entré en tant que ripeur et conducteur de camion-benne à la ville d'Olonne-sur-Mer. Lorsqu'en 2003 la CCO est devenue compétente en matière de collecte et traitement des déchets, j'ai tout naturellement rejoint son service technique. Aujourd'hui, j'en suis à ma troisième reconversion professionnelle puisque je suis devenu ambassadeur

du tri pour la CCO. Un poste qui me passionne et qui est bien en phase avec les préoccupations actuelles de notre société. De plus en plus de citoyens se sentent concernés par la préservation de l'environnement. Trier c'est apporter notre pierre à l'édifice.

## En quoi consiste exactement votre mission ?

Un ambassadeur du tri est là pour expliquer aux habitants les grandes règles du tri et répondre à toutes leurs

questions en matière de collecte et de traitement des déchets. Cette année, je dois également intervenir dans un certain nombre de classes de primaire du Pays des Olonnes. L'objectif est de sensibiliser les plus jeunes aux gestes du tri. C'est très motivant de travailler avec les enfants. Ils sont réceptifs à ce genre de problèmes et relaient l'information auprès de leurs parents. Lorsqu'il s'agit de la sauvegarde de la terre ce sont souvent eux qui nous donnent des leçons ! ●

## Au fil de l'eau épurée : 1<sup>er</sup> épisode

Le chantier est titanesque et mobilise aux quatre coins de l'agglomération une centaine d'ouvriers. Construire une station d'épuration ne se fait pas du jour au lendemain. Commencés à l'automne 2005, les travaux devraient s'achever fin 2007 et s'élever à 42 millions d'euros. Visite du chantier.



## Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la station d'épuration du Petit Plessis

Véritables préoccupations des temps modernes, les questions d'assainissement sont devenues incontournables. Au Pays des Olonnes, la nouvelle station d'épuration sort de terre. Le 26 juin dernier, de nombreux élus et M. Mainguet, représentant de l'agence de l'eau, assistaient à la pose de la première pierre. Tout un symbole ! Le terrassement suit actuellement son cours. Une fois les chapes des bassins coulées et les murs d'enceinte construits on pourra deviner l'architecture d'ensemble ●

## Trois instantanés du Petit Plessis

Jours après jours, la station d'épuration du Petit Plessis prend forme. Évolution du chantier en images et en accéléré avec trois photos du décanteur qui sert à séparer une dernière fois l'eau des boues ●



AVRIL 2006 LES FONDATIONS



JUIN 2006 DÉBUT DU TERRASSEMENT



AOÛT 2006 LES MURS SORTENT DE TERRE

## brève



## La bouteille d'huile se trie

La bouteille d'huile en plastique prend désormais le chemin du sac (ou du bac) jaune. Les recycleurs ont amélioré leur processus de nettoyage. Conséquence directe : la bouteille d'huile peut enfin être recyclée. Un grand pas sur le chemin de la simplification des consignes de tri ! ●

## Un émissaire sous les flots

Pendant tout l'été, les travaux se sont poursuivis Anse du Vieux Moulin, au Château d'Olonne et devraient bientôt s'achever. Pour mener à bien ce chantier il a fallu recourir à un outillage de pointe. Un micro tunnelier a tout d'abord creusé un tunnel de 620 m de long et 1,40 m de diamètre en direction de l'Atlantique. Côté océan, la plate forme « Octopus », venant tout droit de Southampton, a servi de base aux plongeurs chargés de poser, à la sortie du tunnel, une canalisation de 900 m de long et de 90 cm de diamètre. Assemblée en Norvège, cette canalisation a été transportée par bateau jusqu'au port de Saint-Nazaire avant d'être acheminée par flottage Anse du Vieux Moulin. L'émissaire en mer, qui a mobilisé le savoir faire de plusieurs sociétés européennes, entrera en fonctionnement fin 2007 et permettra de rendre à l'Atlantique l'eau épurée de la nouvelle station d'épuration ●





# Une bougie pour l'Île aux Enfants

**Royaume des moins de 4 ans, le Multi Accueil de la CCO a ouvert ses portes le 29 août 2005. Sa fréquentation a atteint ses objectifs. Premier bilan.**

« Le Multi Accueil, c'est pratique. Les prestations sont variées et l'on peut faire confiance à l'équipe. » : en un an l'Île aux Enfants a su convaincre parents et enfants. Les premiers ont reconduit leur contrat, les seconds ont trouvé une deuxième maison. Il faut dire qu'au Multi Accueil tout a été fait pour permettre aux enfants de s'épanouir et aux parents de concilier vie personnelle et professionnelle. Si 19,40 % des familles confient leur bambin à la CCO tous les jours et durant toute la journée, 80,6 % d'entre elles bénéficient d'un accueil personnalisé. Du sur mesure dans le domaine du social.

Résultat : les 72 places disponibles ont permis de recevoir, en 2005, 396 enfants différents, ce qui représente 54 001 heures d'accueil. Si « Les Mini Mousses » et « Les Moussaillons » ouvrent de 8 h 45 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30,

« Les Baigneurs » assurent 11 h d'accueil par jour (de 7 h 30 à 18 h 30) et ne ferment pas pendant les grandes vacances.

## En lien avec les partenaires

Des choix qui expliquent l'excellent taux d'occupation de l'Île aux Enfants qui caracole parmi les meilleurs de Vendée. La qualité des prestations n'a pas pour autant entraîné une augmentation du prix d'accueil. L'heure est en moyenne facturée 1,23 €. Un coût accessible à tous.

Les 31 agents de l'Île aux Enfants sont pour beaucoup dans le succès du Multi Accueil. Toutes diplômées, les éducatrices jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents sociaux, etc. ont bénéficié de formations, ce qui leur permet de se professionnaliser et de mieux répondre aux besoins de leurs petits pensionnaires.



Autre atout : l'Île aux Enfants n'est pas un lieu clos. De nombreux liens ont été tissés avec des partenaires sociaux de l'agglomération au premier rang desquels figurent les écoles maternelles du Passage aux Sables d'Olonne et

des Nouettes au Château d'Olonne qui a offert, en 2005, deux spectacles aux enfants du Multi Accueil. Un premier contact plutôt positif avec le monde de l'école. Car un jour bébé deviendra grand... ●

## Sport

# Les Chirons au rythme du sport

**Occupé 7 jours sur 7, en période scolaire, le complexe des Chirons tourne à plein. Visite d'un site voué, entre autres, au « sport roi » : le football.**

Sur les 3 terrains herbés et 2 stabilisés des Chirons, on dribble, on accélère, tire et... marque des buts. Construit progressivement au début des années 60, par le SIVOM, ancêtre de la CCO, ce complexe sportif de 8,5 hectares est assidûment fréquenté par les scolaires qui y pratiquent de nombreuses activités.

Reste que le foot y occupe une place privilégiée. Depuis une quarantaine d'années, les Zinedine Zidane du Pays



des Olonnes y usent leurs crampons et s'essaient aux tacles, roulettes et autres papinades. Créé en 1997, suite

à la fusion des « Tigres Vendéens » et de l'« Etoile sportive chaumoise », le TVEC 85, fédère 450 licenciés dont 350 joueurs. Un bel effectif et un bon niveau puisque le TVEC fait partie des 5 grands clubs vendéens.

Si l'équipe jouant en nationale s'entraîne aux Sauniers, les 330 autres footballeurs jouent aux Chirons. « Bien entretenu, le complexe des Chirons comprend, depuis quelques mois, un vestiaire flambant neuf. Les joueurs ont apprécié ! » Un nouvel équipement que le TVEC 85 partage actuellement avec le « Stade Olonnais Football » dont les terrains sont en cours de réfection. Mais que ferait le monde du sport sans le complexe des Chirons ?! ●

## Du côté du RAM

On a toujours besoin d'un RAM près de chez soi. Telle est la conclusion que le Relais Assistantes Maternelles des Olonnes pourrait tirer d'un an de fonctionnement. De son ouverture, en septembre 2005 à mars 2006, le RAM a vu sa fréquentation augmenter régulièrement. 271 rendez-vous ont été demandés par des parents ou assistantes maternelles et 357 appels téléphoniques enregistrés. Les questions les plus fréquentes ont concerné la « Convention Nationale du parent-employeur et de l'assistante maternelle ».

Les animations proposées par le RAM ont également trouvé leur public. Elles ont été suivies par 34 assistantes et 66 enfants. Si 169 assistantes maternelles du Pays des Olonnes sur 247 se sont inscrites sur la liste du Relais, cette liste est encore peu consultée par les parents qui demandent essentiellement des renseignements d'ordre administratif. Il est vrai que ce document est également diffusé par d'autres acteurs

sociaux. Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée et la CCO, l'ouverture du troisième RAM de Vendée est un succès ●



## Les Chirons de A à Z

Les Chirons ce n'est pas seulement le football mais c'est aussi le basket, l'athlétisme, le hand, la natation, etc. Il faut dire que ce complexe sportif, décidément très complet, comprend de nombreux équipements :

- 3 terrains herbés de foot
- 2 terrains stabilisés de foot

- 4 terrains de basket
- 2 terrains de hand
- 1 piste d'athlétisme
- 2 sautoirs à la perche
- 1 plateau de lancer de poids
- 1 piscine
- 2 salles de sport

De quoi occuper tous les sportifs des Olonnes ! ●



# Rentrée à l'École de Musique

Le 11 septembre dernier, élèves et professeurs ont repris le chemin de l'Ecole de Musique Agréée (EMA) de la CCO pour une rentrée 100 % plaisir.

Pour 575 élèves et 23 professeurs, la rentrée musicale est lancée. Cette année 85 petits nouveaux ont rejoint la grande famille des amis de la musique. Certains ont profité des essais gratuits d'instruments organisés par l'EMA au tout début de l'été. Une bonne manière de se découvrir une nouvelle passion !

Succès oblige, la chorale des enfants comprend désormais 2 niveaux. Le samedi matin, les plus de 9 ans s'exercent de 9 h 30 à 10 h 15 avant de laisser la place, entre 10 h 15 et 11 h, aux 6-8 ans. Les chorales de l'EMA ne sont pas uniquement réservées aux élèves de l'Ecole de Musique. Pour

s'inscrire il suffit d'aimer le chant et d'avoir le sens du rythme.

Si, en 2005-2006, l'EMA a donné 83 concerts, enchanté 11 300 auditeurs et créé des œuvres originales de Philippe Lierdeman, compositeur de l'« Ensemble Inter Contemporain » ainsi que de Christian Guillonnet, directeur de l'Ecole de Musique, l'année 2006-2007 devrait être tout aussi riche sur le plan musical.

Au programme : une « master class » de piano et une autre de batterie au premier semestre 2007, un stage « Renaissance », un concert de fin de 3<sup>e</sup> cycle en saxo ainsi qu'un projet cabaret pour « l'Atelier chansons » sans



oublier le concert de fin d'année sur le thème de la chanson. Côté travaux, l'avant projet définitif de l'extension de

l'Ecole de Musique vient d'être présenté et les appels d'offres vont bientôt être lancés ●

## Calendrier culturel

Jusqu'au 31 septembre  
Le samedi et dimanche de 15 h à 18 h  
**Exposition d'art contemporain Felice Varini**  
Abbaye Saint-Jean d'Orbestier • Renseignements : 02 51 23 88 00

### Services des affaires culturelles

Le Château d'Olonne : 02 51 23 88 08 / 06 71 32 58 40  
Les Sables d'Olonne : 02 51 23 16 60  
Olonne-sur-Mer : 02 51 95 23 47

### Offices de tourisme

Le Château d'Olonne : 02 51 21 09 67  
Les Sables d'Olonne : 02 51 96 85 85  
Olonne-sur-Mer : 02 51 90 75 45

### OCTOBRE

|      |
|------|
| D 1  |
| L 2  |
| M 3  |
| M 4  |
| J 5  |
| V 6  |
| S 7  |
| D 8  |
| L 9  |
| M 10 |
| M 11 |
| J 12 |
| V 13 |
| S 14 |
| D 15 |
| L 16 |
| M 17 |
| M 18 |
| J 19 |
| V 20 |
| S 21 |
| D 22 |
| L 23 |
| M 24 |
| M 25 |
| J 26 |
| V 27 |
| S 28 |
| D 29 |
| L 30 |
| M 31 |

**7 oct. à 20h45**  
**Bernard JOYET**  
Chanson  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

**11 oct. à 18 h**  
**Répétition publique gratuite**  
C<sup>ie</sup> NGC 25 • Danse  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

**13 oct. à 20h30**  
**LAVILLIERS chante FERRE**  
Chanson • Les Atlantes

**14 oct. à 20h45**  
**Les Monologues du Vagin**  
Théâtre  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne  
(en partenariat avec Amnesty international)

**21 oct. à 20h30**  
**Bernadète Bidaude « Tourmentes »**  
Conte  
Auditorium St Michel

**25 oct. au 9 nov.**  
**Rencontres Cinéma**  
Cinéma « Art et essai »  
(films, expositions, discussions, concerts)  
Salle C.-A. Plissonneau

### NOVEMBRE

|      |
|------|
| M 1  |
| J 2  |
| V 3  |
| S 4  |
| D 5  |
| L 6  |
| M 7  |
| M 8  |
| J 9  |
| V 10 |
| S 11 |
| D 12 |
| L 13 |
| M 14 |
| M 15 |
| J 16 |
| V 17 |
| S 18 |
| D 19 |
| L 20 |
| M 21 |
| M 22 |
| J 23 |
| V 24 |
| S 25 |
| D 26 |
| L 27 |
| M 28 |
| M 29 |
| J 30 |

**6 nov. à 20h30**  
**Collection particulière - François Morel**  
Humour chanson  
Les Atlantes

**9 et 10 nov.**  
**Théâtre Pom**  
Séances scolaires

**12 nov. à 20h30**  
**Concert Jazz UNIT**  
Musique  
Salle C.-A. Plissonneau

**17 nov. à 20h30**  
**Le Vieil Homme et la mer**  
C<sup>ie</sup> L'Oiseau Naïf • Théâtre  
Auditorium St Michel  
(Tout public et scolaires)

**26 nov. à 17h00**  
**Bernard Soustrot**  
Orgue et trompette  
Eglise d'Olonne-sur-Mer

**28 nov. à 20h30**  
**Bambi, elle est belle mais elle est noire**  
Conte Théâtre  
Auditorium St Michel

**27 nov. au 22 déc.**  
**Action auprès des scolaires**  
avec la Galerie sonore  
Musiques du monde  
Au Havre d'Olonne

### DÉCEMBRE

|      |
|------|
| V 1  |
| S 2  |
| D 3  |
| L 4  |
| M 5  |
| M 6  |
| J 7  |
| V 8  |
| S 9  |
| D 10 |
| L 11 |
| M 12 |
| M 13 |
| J 14 |
| V 15 |
| S 16 |
| D 17 |
| L 18 |
| M 19 |
| M 20 |
| J 21 |
| V 22 |
| S 23 |
| D 24 |
| L 25 |
| M 26 |
| M 27 |
| J 28 |
| V 29 |
| S 30 |
| D 31 |

**6 déc. à 20h30**  
**Ballet Antonio Gades, noces de sang**  
spectacle de Vendée  
Danse Flamenco  
Les Atlantes

**8 déc. à 20h45**  
**Le Barbier de Séville**  
Théâtre  
Théâtre de la Licorne  
au Havre d'Olonne

**9 déc. à 20h30**  
**ONPL Haydn Mozart**  
Musique  
Les Atlantes

**16 déc. à 20h30**  
**Les Brigands « Toi c'est Moï »**  
Humour Théâtre  
Comédie musicale  
Les Atlantes

**17 déc. à 20h30**  
**Orchestre d'Harmonie**  
Musique

### JANVIER

|      |
|------|
| L 1  |
| M 2  |
| M 3  |
| J 4  |
| V 5  |
| S 6  |
| D 7  |
| L 8  |
| M 9  |
| M 10 |
| J 11 |
| V 12 |
| S 13 |
| D 14 |
| L 15 |
| M 16 |
| M 17 |
| J 18 |
| V 19 |
| S 20 |
| D 21 |
| L 22 |
| M 23 |
| M 24 |
| J 25 |
| V 26 |
| S 27 |
| D 28 |
| L 29 |
| M 30 |
| M 31 |

**12 jan. à 20h30**  
**Les Acrostiches Tout Public**  
Acrobates Humour  
Musique  
Les Atlantes

**20 jan. à 20h30**  
**La Sainte Catherine**  
Théâtre de boulevard  
Les Atlantes

**20 jan. à 20h45**  
**Les Frères Brothers**  
Quartet humoristique  
Théâtre de la Licorne au Havre d'Olonne

**25-26 jan.**  
**S'entendre « S'Evad »**  
Séances scolaires

**30 jan. à 20h30**  
**Fragments d'elles Fanny Cottengon**  
Théâtre  
Auditorium St Michel

### Vos contacts à la Communauté de Communes

**Communauté de communes des Olonnes**  
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne  
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87  
info@cc-olonne.fr

**Pépinière d'entreprises** Tél : 02 51 96 88 88  
**TUSCO** Tél : 02 51 32 95 95  
**Piscine des Chirons** Tél : 02 51 32 53 58  
**Déchetterie des Fontaines** Tél : 02 51 23 86 05

**Service de la collecte des ordures ménagères**  
Tél : 02 51 23 86 05  
**École de musique** Tél : 02 51 23 90 07  
**Médiateur du livre** Tél : 06 17 25 37 99

**Cool Café** Tél : 02 51 23 95 66  
**Centre Animation Jeunesse**  
Tél : 02 51 21 19 63  
**CLIC** Tél : 02 51 21 49 10  
**Multi Accueil** Tél : 02 51 20 18 18

### Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. [www.cc-olonne.fr](http://www.cc-olonne.fr)

**Directeurs de la publication** : Louis Guédon, Thierry Puel • **Réalisation et rédaction** : CCO, Rue Prémion. **Photos** : CCO, M. Lebleux, Vendée Numérique, services culturels du Château d'Olonne, d'Olonne-sur-Mer et des Sables d'Olonne, OTV - • **ISSN** : 1770-9873